Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN

unité en bref

No 6
Avril 2018

Conseil central du Montréal métropolitain CSN
unité en bref

Responsable : Manon Perron
Caricature : Charles Gagnon
Coordination et rédaction : Jean-François Coutu
Montage : Jean-François Coutu
Correction des textes : Michèle Delsemme
Photographies : Michèle Delsemme, Jean-François Coutu
Pour abonnement : receptionccmm@csn.qc.ca
Téléphone : 514 598-2021

À l'agenda

Avril
4
Assemblée générale

3-4
Initiation to Health and Safety

5-6
Délégué-e syndical

9-10
Initiation à la santé sécurité du travail

12-13
Mobilisation

16-17
Trésorerie

18-19-20
Exécutif syndical I

20
SGS Logiciel de Trésorerie

23-24
Treasurer

25-26-27
Union Executive II

26-27
Une démarche syndicale en environnement

éditorial

En route vers l'élection québécoise

Manon Perron
Secrétaire générale du CCMM–CSN

Le conseil central s'est toujours invité dans le débat électoral, particulièrement sur la scène québécoise. L'élection de cet automne ne fait pas exception. Les enjeux sont trop importants pour passer outre. De plus, le Manifeste adopté par les délégué-es du 65e Congrès de la CSN qui trace les contours des préoccupations de nos membres est le prétexte parfait pour interpeller les candidates et candidats des différents partis politiques.

D'autant plus que tous les partis sont déjà en mode séduction. À titre d'exemple, le premier ministre Couillard a accepté de rencontrer le Collectif 8 mars, une première pour le gouvernement libéral. Au moment d'écrire ces lignes, des informations entourant le budget Leitão laissaient croire que les libéraux proposent de rembourser la dette. Visiblement, le gouvernement libéral cherche à avoir l'allure d'un bon gestionnaire des finances publiques et, au passage, faire oublier les ravages de l'austérité. C'est plutôt un réinvestissement massif dans les services publics qu'il faut pour atténuer les impacts des compressions des dernières années. Surtout que l'on sait maintenant que le traitement de faveur consenti à la rémunération des médecins accapare une bonne partie du budget de la santé au détriment des services à la population et des conditions de travail du personnel du réseau de la santé et des services sociaux. La population n'est pas dupe devant de telles manœuvres électoralistes, mais elle devra demeurer à l'affût des enjeux sociaux et politiques à la veille des élections.

En campagne, les partis politiques cherchent à avoir l'avantage du message pour plaire à l'électorat. Généralement, le parti au pouvoir bénéficie de cet avantage sauf s'il souffre de l'usure du pouvoir, comme c'est le cas du gouvernement Couillard. Les partis d'opposition, eux, cherchent à se démarquer. La Coalition Avenir Québec (CAQ) profite des circonstances et surfent sur les derniers sondages qui le placent en tête de peloton. Le parti a d'ailleurs plus de facilité à recruter des candidates et candidats vedettes. À cet égard, Chantal Rouleau, l'actuelle mairesse de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, portera les couleurs de la CAQ dans Pointe-aux-Trembles. Le parti cherchera sûrement à avoir l'initiative politique, le chef, François Legault, s'étant plaint à plusieurs reprises de se faire voler ses idées par les libéraux. Comme quoi ces deux familles politiques se ressemblent énormément. Pendant ce temps, Le Parti québécois multiplie les efforts pour tenter de remonter dans les sondages. Le parti saura-t-il se démarquer ayant mis de côté la souveraineté pour le temps d'un mandat ? Son chef, Jean-François Lisée, est porté à flirter avec plusieurs tendances politiques selon l'humeur de l'électorat. Jugé d'extrême gauche par certains et trop utopiste par bien d'autres, Québec solidaire (QS) a pourtant un programme progressiste et se dit près des préoccupations des citoyennes et des citoyens. Avec trois députés à l'Assemblée nationale, le parti tentera de faire des gains et être reconnu en tant que véritable alternative. L'aspirante première ministre désignée par le parti, Manon Massé, a su gagner l'estime de ses pairs, tout parti confondu, grâce à sa connaissance des dossiers, son engagement politique, mais aussi pour sa proximité avec ses concitoyennes et concitoyens.

Le portrait de la course qui s'engage doit nous permettre d'aborder de véritables enjeux de société, sinon l'élection risque de nous décevoir et de nourrir le cynisme de la population. Les réseaux sociaux et le Web offrent une information plus rapide, presque en direct, cela ne permet pas nécessairement d'approfondir les enjeux et d'engager un débat d'idée. C'est pourquoi, nous sollicitons des invitations des syndicats affiliés pour entendre les préoccupations des membres et partager avec eux notre vision de l'avenir du Québec. Ces rencontres permettront de constituer une plateforme politique qui fera l'objet d'une mobilisation en vue des prochaines élections, le 1er octobre 2018.

Coup d'œil sur l'assemblée générale

Dans son mot d'ouverture, la présidente du conseil central, Dominique Daigneault, rappelle aux délégué-es que l'assemblée générale de juin se tiendra exceptionnellement le lundi 4 juin puisqu'il y aura une fédération en congrès. Elle poursuit en remerciant les femmes qui ont participé avant l'assemblée à l'atelier sur la prise de parole. Elle explique que l'idée d'organiser cette activité est issue d'une soirée de réflexion organisée conjointement par les comités de condition féminine et jeunes du CCMM–CSN. De plus, lors de la tournée sur la vie syndicale, plusieurs délégué-es ont exprimé qu'il était intimidant d'intervenir dans les assemblées générales du conseil central puisque le climat ne le permet pas toujours. Elle rappelle que si l'on croit à la démocratie et au droit de toutes et tous à prendre la parole, on doit tenir compte de l'effet que nos interventions peuvent avoir sur les autres et s'assurer d'intervenir de manière respectueuse et ouverte afin d'établir un climat propre aux échanges et aux débats. Elle invite par la suite les délégué-es aux trois actions du 8 mars. La première est une action surprise qui se déroulera à 8 h 45 devant le 1601, la deuxième est une action éclair qui aura lieu sur l'heure du midi devant le ministère de la Santé et des Services sociaux avec le Collectif 8 mars et en soirée une manifestation organisée par Femmes de diverses origines à 17 h 30 à la Place du 6-décembre-1989.

Jessica Goldschleger, Sophie Leclair, Nathalie Bourque et Caroline Hardy nous parlent de leurs conditions de travail

Par la suite, le président du syndicat des employé-es d'Urgences-santé (SEUS), Martin Joly, a présenté les enjeux de leur négociation puisque le syndicat a exercé une 5e journée de grève le 23 février et que ces 210 travailleuses et travailleurs sont sans contrat de travail depuis près de 3 ans ! Notre deuxième invitée, Carole Laplante, présidente du STT de Transco-CSN, explique aux délégué-es que les membres de son syndicat ont rejeté l'entente de principe intervenue le 12 février et qu'ils ont adopté un mandat de grève générale illimitée. Ces conductrices et conducteurs d'autobus scolaires sont déterminés à obtenir une convention collective à la hauteur de leurs attentes, eux qui souvent touchent un revenu annuel sous le seuil de faible revenu. Par la suite, la présidente du Syndicat des tuteurs et tutrices de la Télé-université, Nancy Turgeon, présente les nombreux enjeux de leur négociation. Elle invite les délégué-es à signer massivement la carte postale en appui à leur lutte et à venir manifester avec ses membres le 15 mars devant le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Nos autres invitées proviennent du réseau de la santé et des services sociaux et entretiennent l'assemblée sur la surcharge de travail et l'épuisement des travailleuses et travailleurs de toutes les catégories d'emploi. La vice-présidente régionale, Judith Huot, trace un portrait des raisons qui ont conduit à cette situation et des travailleuses provenant de chaque catégorie d'emploi donnent par la suite des exemples de leurs conditions de travail au quotidien.

Solidarité !

Le syndicat des tutrices et des tuteurs de la TÉLUQ devant le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Syndicat des travailleuses et travailleurs de Transco–CSN

Entente de principe

Réunis en assemblée générale le 14 mars, les travailleuses et travailleurs de Transco-CSN ont entériné l'entente de principe intervenue, une semaine plus tôt, entre l'employeur et le comité de négociation syndical. C'est un règlement qui leur permettra d'augmenter leur rémunération globale d'un peu plus de 11,4 % pour les cinq prochaines années. Rappelons-nous que l'employeur exigeait des travailleurs une baisse de salaire de 5 % au début des négociations et qu'ils ont dû exercer trois journées de grève afin de le faire reculer. Par ce règlement, ces travailleuses et travailleurs ont démontré toute la détermination qu'ils avaient et qu'ils devront continuer d'avoir afin de poursuivre la lutte. En effet, les membres du syndicat de Transco, comme tous les syndicats du secteur transport scolaire de la FEESP-CSN, revendiquent actuellement auprès du gouvernement un meilleur financement afin d'offrir de meilleures conditions de travail pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs. Ils seront en instance à la fin mars afin de discuter de moyens de pression lourds, incluant possiblement une grève nationale dans ce secteur. Solidarité avec le STT de Transco-CSN et le secteur transport scolaire de la FEESP-CSN !

Frédérick Bernier, conseiller syndical

Soirée intercomité du Conseil central du Montréal métropolitain

Le deuxième front, toujours essentiel

Quels sont les enjeux et les luttes au cœur des travaux des comités d'action politique du CCMM–CSN ? Quelles campagnes pourraient être menées conjointement par divers comités ? Comment coordonner l'action des comités pour la rendre plus porteuse et percutante ?

Le 14 mars, les militantes et militants des comités d'action politique du CCMM–CSN se sont réuni-es à l'atrium de la CSN pour échanger sur ces questions importantes concernant les luttes du deuxième front. La soirée a permis de mieux faire connaître les campagnes et les actions des divers comités, et de réfléchir à des façons de coordonner l'action des comités sur des enjeux communs, dans une perspective intersectionnelle. En ouverture de la soirée, Jean Lortie, secrétaire-général de la CSN, a fait l'historique du deuxième front à la CSN et insisté sur son importance pour la confédération, les conseils centraux, les fédérations et les syndicats locaux. Son intervention a permis de faire ressortir la signification essentielle du deuxième front à la CSN.

C'est tout un chantier qui s'ouvre devant nous ! Dans les prochains mois, les comités continueront la réflexion afin de s'approprier conjointement les enjeux et trouveront des manières de travailler ensemble pour faire avancer les positions politiques du CCMM–CSN. Si la cause des femmes, des jeunes, des personnes LGBT, de l'immigration et des communautés ethnoculturelles, du droit au travail, de l'environnement, de l'éducation, de la solidarité internationale, de la santé-sécurité au travail ou de la santé et des services sociaux vous intéressent, joignez-vous à l'un de nos comités pour contribuer vous aussi à nos luttes collectives !

Bertrand Guibord, deuxième vice-président